

PUBLI-REPORTAGE

Voyage avec résidence permanente au Canada

## Accès Canada expose son expertise au public

Le public béninois surtout les candidats à l'émigration sont désormais mieux imprégnés des conditions et des critères de sélection pour le Canada. Une séance d'explication et d'information a été, à cet effet, organisée à son intention par Accès Canada, une firme internationale spécialisée en immigration francophone au Canada. C'était au cours d'une conférence publique qui a eu lieu au CNCB à Cotonou, dans l'après-midi du samedi 14 janvier dernier, et qui a été animée par le président directeur général de cette grande société, Alain Guerrero, en visite au Bénin.

Par Thibaud C. NAGNONHOU

Entouré du responsable du bureau d'Accès Canada-Bénin, Sébastien Trho, de la conseillère clientèle, Ghislaine Gbégbo et de Dominique Vissoch, un client d'Accès Canada-Bénin en partance pour Montréal au Canada, le président directeur général d'Accès Canada, Alain Guerrero, a exposé dans les moindres détails les conditions, les facilités et les avantages de voyage au Canada par le biais de sa firme. Alain Guerrero a surtout sensibilisé l'assistance composée notamment de ses clients et potentiels clients, et autres candidats à l'émigration, à recourir au service d'Accès Canada qui a toutes les

compétences nécessaires pour réaliser leur rêve. Cette société internationale bénéficie dans ce cadre, de plus de 16 années d'expérience et d'expertise en matière de suivi des candidats à l'émigration vers le Canada. Elle est pratiquement la seule firme au Bénin à pouvoir dire en 72 heures si le dossier de demande d'immigration au Canada est bon ou pas. En 16 années d'existence, cette firme a déjà fait le bonheur de plus de vingt-deux mille personnes dans le monde. Celles-ci résident actuellement à titre de résidence permanente au Canada. Au Bénin, une centaine de personnes ont déjà voyagé par le truchement d'Accès Ca-



... par un public béninois très intéressé par l'immigration au Canada

nada-Bénin en l'espace de trois ans seulement d'existence. Selon Alain Guerrero, actuellement plus de cinq mille autres acceptations et visas sont en attente auprès du gouvernement canadien à qui revient toujours le dernier mot.

Ainsi, grâce à Accès Canada-Bénin, environ trente mille personnes qui constituent aujourd'hui une partie de la population canadienne découvrent le Canada avec ses richesses touristiques, et ses potentialités économiques, surtout en matière d'emploi. D'une superficie de 9.970.610 kilomètres carrés avec une population d'environ 34 millions d'habitants dont 47,4% ont moins de 30 ans, le Canada est aujourd'hui un pays de grandes perspectives d'intégration économique. Il est l'un des rares pays au monde où le besoin en population se fait de plus en plus sentir pour couvrir l'ensemble de son territoire.

Accès Canada, un conseiller sûr

Le conférencier Alain Guerrero a sensibilisé toute l'assistance à s'engager vers ce pays d'Amérique du Nord avec la possibilité

d'y résider en permanence et d'obtenir la nationalité et devenir citoyen canadien à part entière au bout de trois années seulement. Et c'est ce défi qu'Accès Canada tente de relever depuis 16 ans avec ses clients qui rêvent de vivre au Canada. Sa mission consiste à suivre ses clients dans la réussite globale de leur projet d'immigration de l'obtention du visa jusqu'à leur installation couronnée de succès au Canada. Toute la procédure peut durer entre 18 et 24 mois. Selon le conférencier, avec environ quatre millions de FCFA, le tour joué y compris les honoraires d'Accès Canada, le billet d'avion, le visa, la visite médicale et les frais de subsistance une fois arrivé au Québec ou au Canada. Lors de cette conférence, Alain Guerrero a été appuyé par moments par Dominique Vissoch, l'un des clients chanceux d'Accès Canada-Bénin en partance pour Montréal au Canada dans quelques jours qui a partagé son expérience personnelle avec l'assistance. Le conférencier a toutefois précisé que sa firme ne s'occupe pas des voyages temporaires

ou d'études au Canada. Accès Canada explique-t-il, est spécialisée dans le suivi des candidats à l'émigration qui veulent vivre à titre permanent au Canada et contribuer au développement économique du pays.

Explications utiles

Au cours de cette conférence publique, Alain Guerrero a expliqué également avec force détails les différentes étapes de la procédure de sélection aussi bien pour le Québec que pour l'Etat Fédéral c'est-à-dire le Canada avec leurs catégories de candidats, les critères et les seuils de sélection à savoir l'instruction, l'expérience, l'âge, les langues, l'adaptation, l'entrevue et les frais de subsistance. Il n'a pas manqué non plus de développer la notion de personne à charge à l'aune toujours des deux législations en vigueur en matière d'immigration dans le pays en l'occurrence la législation au Québec et celle au Canada qui varie d'un cas comme dans l'autre. En bon routinier de la politique d'immigration canadienne, il a donné quelques astuces et stratégies pour arrondir et positiver son dossier de demande aussi bien pour le célibataire que pour les mariés. Alain Guerrero a mis l'assistance en garde contre les services des arnaques sur le web. Selon lui, il n'existe aucune loterie-visa pour voyager au Canada sur internet. C'est de l'escroquerie pure, martèle-t-il invitant les candidats à l'émigration béninois à se rapprocher du bureau d'Accès Canada-Bénin situé au carrefour Saint-Michel, 4<sup>e</sup> étage de l'immeuble EcoBank à Cotonou pour un traitement rapide, sécurisé et un suivi rigoureux de leurs demandes d'immigration au Canada.



L'exposé de Alain Guerrero a été suivi avec beaucoup d'attention...

## Compréhension du Code des marchés publics et ses textes d'application

## Instaurer une synergie d'actions entre l'ARMP et la DNCMP

Les cadres de l'Autorité de régulation des marchés publics et leurs collègues de la Direction nationale de contrôle des marchés publics ont désormais une même compréhension du Code des marchés publics et de ses textes d'application. Ils ont harmonisé leurs points de vue et de compréhension à cet effet au cours d'un atelier technique qui s'est déroulé les 12 et 13 janvier derniers à Cotonou.

Par Bruno SEWADE

L'Autorité de régulation des marchés publics et la direction nationale de Contrôle des marchés publics s'entendent désormais pour rechercher une synergie dans les actions qu'elles

mènent. Le premier acte de cette synergie d'actions est l'atelier technique d'harmonisation de la compréhension du Code des marchés publics et de ses textes d'application qui a été organisé les 12 et 13 janvier derniers à l'intention des cadres de ces deux structures.

Selon la directrice nationale du Contrôle des marchés publics, Bibiane Soglo « l'aboutissement de la réforme des finances publiques est fonction de la promotion de l'efficacité, de la transparence et de la performance dans le système de passation des marchés publics ». Pour elle, l'importance des marchés publics dans les dépenses publiques n'est plus à démontrer. En effet, environ 60 à 70% des dépenses publiques

sont exécutées sous forme de marchés publics. C'est dire donc l'impact positif de l'amélioration du système de passation des marchés publics dans la réforme des finances publiques.

Compte tenu des attributions de la direction nationale de Contrôle des marchés publics et de l'Autorité de régulation des marchés publics, Bibiane Soglo se demande comment peut-on concevoir que chacune de ces deux structures opère et fonctionne de façon isolée sans rechercher une synergie entre ses actions et celles des autres organes ? C'est en cela que les travaux de l'atelier de la semaine dernière constituent, selon elle une avancée notable dans l'atteinte des objectifs de développement à travers le renforcement de la performance du système de passation des marchés publics au Bénin.

Collaboration et harmonie

La directrice nationale de Contrôle des marchés publics prend l'engagement au nom de tout le personnel de sa direction, d'œuvrer à pérenniser ces rencontres avec l'Autorité de régulation des marchés publics pour entretenir davantage de collaboration et d'harmonie dans l'accomplissement de la mission qui leur est commune. « En initiant l'atelier, la DNCMP et l'ARMP ont comme objectif de parvenir à harmoniser la



... les cadres de leurs structures respectives

compréhension des dispositions du nouveau Cadre juridique que constitue le Code des marchés publics et des délégations de service public et ses textes d'application ainsi que les bonnes pratiques en matière de commandes publiques », rappelle le président de l'Autorité de régulation des marchés publics, Ibraïma Soulemane. Pour lui, il s'agit également d'accroître l'efficacité opérationnelle de l'ARMP et de la DNCMP et d'améliorer la communication et la synergie entre les deux acteurs principaux des marchés publics au Bénin.

A travers les échanges d'idées et d'expériences, puis d'interprétation de quelques dispositions des textes législatifs et réglementaires au cours des deux jours de tra-

vau, Ibraïma Soulemane affirme que les objectifs ont été atteints. Il dit être rassuré de ce que les cadres des deux structures sont désormais outillés pour parler le même langage avec les prestataires qui sont confrontés quotidiennement à des problèmes concrets dans l'exercice de leurs fonctions dans la mise en œuvre de la commande publique. Le président de l'ARMP a annoncé que cet atelier vient en prélude à l'organisation très imminente d'une série de formations au profit de tous les acteurs intervenant dans la chaîne de passation des marchés publics au niveau de l'administration publique, des établissements publics, des collectivités locales et du secteur privé.



Les responsables de l'ARMP et de la DNCMP outillent...